

MARTIN GIBERT

L'imagination en morale



hermann

Depuis 1876

L'avocat du diable

Collection de philosophie normative contemporaine
dirigée par Charles Girard

« Je suis l'adversaire, mon rôle est de contredire. Chaque fois que vous croirez tenir une solution, je serai là pour y jeter du noir. Je vous empêcherai bien de vous endormir dans la certitude, qui est l'inertie de l'intelligence.

Cherchez toujours, je viendrai vous secouer de temps en temps. »

Le Diable au café, Louis Ménéard

Le diable apporte la contradiction. *Satan* signifia d'abord l'adversaire ou l'accusateur et le rôle de l'*advocatus diaboli* était d'opposer des objections aux arguments avancés, pour mieux en éprouver la force. L'avocat du diable n'est pas celui qui défend le mal par perversion ou par goût de la polémique, mais celui qui impose, contre l'évidence illusoire ou le consensus paralysant, la tenue d'un débat contradictoire. C'est l'exigence d'argumentation et de confrontation des raisons que cette collection veut promouvoir, en faisant entendre les voix plurielles de la philosophie normative contemporaine, dans les domaines politique et moral, mais aussi juridique, économique et social.

Comité scientifique :

Catherine Audard, Charles Larmore, Bernard Manin, Ruwen Ogien, Philippe Van Parijs

Comité de publication :

Magali Bessone, Speranta Dumitru, Oliver Flügel-Martinsen, Christopher Hamel, Alice Le Goff, Geneviève Rousselière

*À la mémoire d'Alain Gibert,
chercheur associé en folklore imaginaire.*

INTRODUCTION

J’imagine que je pourrais commencer autrement. Mais puisqu’en morale, l’imagination s’exerce habituellement dans des situations assez banales et courantes, les quatre anecdotes suivantes offriront une bonne entrée en matière.

1. J’ai neuf ou dix ans. Je regarde un film d’aventure en noir et blanc. Quelque part en Afrique, des explorateurs anglais ont monté une expédition qui sillonne en file indienne un étroit sentier le long d’un précipice. Plusieurs porteurs noirs tombent. En tête, les explorateurs anglais ne chignent pas. Je m’interroge : pourquoi les explorateurs n’ont-ils aucune réaction émotionnelle ? Pourquoi avoir engagé des porteurs si ce qu’ils portent n’est pas important ? Et surtout : pourquoi les héros blancs ne tombent-ils jamais dans des précipices ?

2. Je feuillette le guide pratique *Les plaisirs de l’amour lesbien* (je n’ai plus neuf ou dix ans). La section intitulée « Comment organiser une partouze » retient mon attention. L’auteure a cette remarque qui me frappe autant par son exotisme que par sa pertinence morale : « Ne dites pas “accessible aux fauteuils roulants” si on doit monter trois marches pour entrer chez vous et si la porte de la salle de bains est trop étroite pour permettre le passage d’un fauteuil roulant¹. »

3. Je décide d’arrêter de consommer des produits animaux – parce que les arguments moraux sont plus

1. Félice Newman, *Les plaisirs de l’amour lesbien*, Montréal, Presses libres, 2004, p. 187.

forts que mon plaisir gustatif. Je découvre le tempeh, le seitan, le lait d'amandes et les fromages de noix. Je me surprends surtout à ne plus envisager la viande comme une nourriture appétissante et réconfortante mais à la voir comme un animal mort.

4. Dans l'avion, je regarde un film sur Yves Saint-Laurent et son compagnon Pierre Bergé. Ils ont un palais à Marrakech où le célèbre couturier conçoit ses vêtements, déprime, prend de la drogue et fait la fête avec des amis beaux et riches. Je me sens une sorte de devoir à contraster cette vie avec d'autres. Je pense aux documentaires de Raymond Depardon sur les paysans du Massif central. Ils ne conçoivent pas de vêtements, n'ont pas de palais à Marrakech, ni d'amis beaux et riches. Ils traient les vaches, font pâturer les moutons et, à l'occasion, ils vont faire un tour au marché de Florac (Lozère). Cette comparaison a-t-elle un sens moral ?

Ces anecdotes ne présentent pas de dilemmes. Ce ne sont pas des situations auxquelles réfléchissent habituellement les philosophes moraux. Elles témoignent pourtant de réflexions dans lesquelles j'ai mobilisé certains concepts moraux. J'ai déploré la froideur des explorateurs anglais. Je me suis trouvé un peu stupide de n'avoir jamais pensé à la vie sexuelle des personnes handicapées. J'ai éprouvé de la répugnance pour la viande et ressenti de la perplexité devant un documentaire. Ces anecdotes constituent autant d'épisodes de perceptions morales.

Elles ont aussi en commun de rappeler que tout ce qui compte moralement dans une situation ne se donne pas forcément d'emblée, au premier coup d'œil. Percevoir ce qui est absent (le racisme latent du film d'aventure), envisager certaines possibilités (l'accessibilité de la partouze),

voir une chose d'une certaine manière (la viande comme un animal mort), prendre la perspective de quelqu'un d'autre (des explorateurs anglais), comparer une situation perçue avec une situation possible (Yves Saint-Laurent au marché de Florac) : à chaque fois, la perception morale semble se complexifier par un certain usage de l'imagination.

I. QU'EST-CE QUE L'ÉTHIQUE ET LA PSYCHOLOGIE MORALE ?

Ce livre traite de psychologie morale. Cette discipline, qui s'est développée de façon impressionnante ces dernières années, peut se définir comme l'étude des processus mentaux qui nous conduisent à formuler des jugements moraux². Afin de mieux la situer, il peut être utile de dresser un rapide tableau de ce qu'on appelle l'éthique (ou la morale : je ne ferai pas de distinction). Ce tableau s'inspire de l'approche dite analytique qui prévaut dans le monde philosophique anglo-saxon et qui sera aussi la mienne dans ce livre.

On distingue habituellement trois parties en éthique : l'éthique appliquée, l'éthique normative et la métaéthique. *L'éthique appliquée* s'intéresse à la manière dont nous devrions agir – ou ne pas agir – dans une situation donnée. Faut-il interdire la pornographie aux adolescents ? Devrions-nous donner une partie substantielle de notre salaire à des organismes de charité ? Vais-je commander un burger de bœuf ou un végétalburger ? L'euthanasie est-elle

2. Florian Cova, « Psychologie morale et Philosophie morale », in A. Masala, et J. Ravat (éds), *La Morale humaine et les sciences*, Paris, Éditions Matériologiques, 2011.

condamnable? Ces questions relativement concrètes définissent différents domaines de l'éthique appliquée : éthique des affaires, éthique sexuelle, éthique animale, environnementale, bioéthique, etc. Le travail des éthiciens consiste alors à déterminer, dans chaque situation, quels sont les meilleurs arguments ou les meilleures raisons morales en faveur de telle ou telle option.

L'éthique normative s'intéresse aux principes généraux qu'on applique en éthique appliquée. Sa question centrale pourrait être celle-ci : qu'est-ce qui fait qu'un acte est moralement correct? L'adjectif « normatif » doit ici s'entendre par opposition à « descriptif » ou « factuel ». L'éthique normative ne s'intéresse donc pas à ce qui est le cas mais à ce qui *devrait* être le cas. Ainsi, le fait que les hommes consomment de la viande ou qu'ils condamnent habituellement l'inceste entre adultes consentants ne nous aide pas à savoir s'il est correct de manger de la viande ou si l'inceste entre adultes consentants est moralement condamnable. Ce sont là des faits quand l'éthique normative cherche, elle, des principes pour justifier des actions. Lorsqu'on découvre un principe fondamental ou plusieurs principes cohérents entre eux, on est devant ce qu'il convient d'appeler une théorie normative ou une théorie morale.

Les trois principales familles de théories normatives – et celles auxquelles je ferai référence dans ce livre – sont l'éthique de la vertu, le déontologisme et le conséquentialisme. L'éthique de la vertu, qui vient d'Aristote, considère qu'une action est correcte si elle a été accomplie ou si elle aurait pu être accomplie par un agent vertueux, c'est-à-dire par une bonne personne. Pour le déontologisme, une théorie souvent associée à Kant, une action est correcte si elle respecte certaines normes – par exemple ne pas mentir. Pour sa part, le conséquentialisme soutient qu'une action est

correcte dans la mesure où ses conséquences sont bonnes, c'est-à-dire dans la mesure où elle promeut certaines valeurs (par exemple le plaisir pour l'utilitarisme hédoniste)³. On parle enfin de théorie substantielle pour désigner une théorie normative qui précise quelles vertus, normes ou valeurs morales spécifiques nous devons incarner, respecter ou promouvoir. Beaucoup de dilemmes moraux proviennent d'ailleurs de ce que, dans certaines situations, ces théories substantielles conduisent à des actions incompatibles.

La troisième partie de l'éthique, la *métaéthique*, est la plus fondamentale et souvent la plus abstraite des trois. La thèse principale de ce livre en relève largement. La métaéthique cherche essentiellement à définir les concepts : qu'est-ce, par exemple, qu'une vertu, une norme ou une valeur morale ? Comment définir l'éthique ? Le bien est-il indépendant de nous ou est-il relatif à une société, à un individu ? Comment savons-nous qu'une action est correcte ? La métaéthique est donc une réflexion sur la normativité qui n'est pas elle-même normative.

C'est pour cette raison qu'on inclut souvent la psychologie morale dans la métaéthique. En effet, celle-ci réfléchit bien sur nos jugements normatifs mais son approche est descriptive : elle ne se demande pas si l'inceste est condamnable mais pourquoi la majorité des gens pensent qu'il l'est. La psychologie morale a toutefois une place à part en métaéthique, car, comme son nom le suggère, elle relève aussi des sciences. En fait, c'est fondamentalement

3. Pour l'éthique de la vertu, on pourra par exemple se référer à Rosalind Hursthouse, « Virtue Theory and Abortion », *Philosophy & Public Affairs*, 20 (3), 1991, 223-46. ; pour le déontologisme à David Ross, *The right and the good*, Oxford, Oxford University Press, 2002 ; et pour le conséquentialisme à Peter Vallentyne, « Consequentialism », in Hugh LaFollette (éd.), *Ethics in Practice*, Oxford, Blackwell, 2006, p. 22-30.

une approche interdisciplinaire qui emprunte à plusieurs domaines : psychologie cognitive, sociale, évolutionniste, développementale, neurosciences, anthropologie, primatologie. On le verra, en psychologie morale, les sciences et la philosophie morale se nourrissent mutuellement.

II. QU'EST-CE QUE L'IMAGINATION MORALE ?

On trouve parfois dans le langage ordinaire l'expression « imagination morale ». Elle désigne habituellement une forme de créativité ou d'inventivité dans la résolution d'un problème moral, ou plus généralement, dans la vie morale. Elle est souvent valorisée : on regrette son absence, on encourage le fait de la stimuler ou de la cultiver.

On retrouve aussi la notion d'imagination morale en philosophie. Dans la seconde moitié du xx^e siècle, on peut grossièrement identifier deux courants qui s'y intéressent : leurs figures tutélaires pourraient être John Dewey pour la tradition pragmatiste et Martha Nussbaum pour la tradition de l'éthique de la vertu. Ces deux courants, s'ils s'accordent sur de nombreux points, mettent toutefois l'accent sur des dimensions différentes de l'imagination morale. Dans le courant « pragmatiste⁴ », on insiste sur la nécessité d'éviter une application trop stricte de règles dans nos délibérations morales : l'imagination morale qualifie alors l'attitude qui introduit de la souplesse dans

4. Mark Coeckelbergh, *Imagination and Principles : An Essay on the Role of Imagination in Moral Reasoning*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007 ; Steven Fesmire, *John Dewey and Moral Imagination : Pragmatism in Ethics*, Bloomington, Indiana University Press, 2003 ; Mark Johnson, *Moral Imagination : Implications of Cognitive Science for Ethics*, Chicago, University of Chicago Press, 1993.

la délibération. On reprend aussi l'idée chère à Dewey que l'imagination permet une sorte de répétition théâtrale de l'action. Du côté du courant « éthique de la vertu⁵ », si on se défie aussi des éthiques de la règle, on met également de l'avant le lien de l'imagination et des émotions ainsi que l'importance de la littérature pour enrichir notre vie morale.

Mon approche sera à la fois plus large et plus restreinte que celle de Dewey et de Nussbaum. Elle sera plus large parce que je vais essayer d'identifier systématiquement les usages possibles de l'imagination en morale. J'envisagerai l'anticipation des actions futures et le lien avec les émotions ou l'empathie, mais aussi la prise de perspective, les cadrages métaphoriques ou les comparaisons contrefactuelles. Par ailleurs, ces usages sont largement compatibles avec les diverses théories morales. Voilà une première raison pour laquelle je n'utiliserai pas l'expression « imagination morale » : elle a acquis une connotation normative spécifique dont je souhaite me distancer.

Mais mon approche sera aussi plus restreinte que celle de Dewey et Nussbaum, car je vais me concentrer sur des questions de psychologie morale. Je laisserai par exemple de côté la dimension politique de l'imagination (avec la notion d'utopie) ou son rôle dans la construction de l'identité personnelle des individus (avec la notion

5. Martha Craven Nussbaum, *La connaissance de l'amour : essais sur la philosophie et la littérature*, Paris, Cerf, 2010 ; Iris Murdoch, *La Souveraineté du bien*, Paris, Éditions de l'Éclat, 1994 ; John Kekes, *The Enlargement of Life : Moral Imagination at Work*, Ithaca, Cornell University Press, 2006 ; Cora Diamond, *The Realistic Spirit : Wittgenstein, Philosophy, and the Mind*, Cambridge, MIT Press, 1995. Pour une approche plus générale, voir aussi Solange Chavel, *Se mettre à la place d'autrui*, Rennes, Presses de l'université de Rennes, 2011.

d'identité narrative). Je souhaite avant tout analyser le rôle de l'imagination en morale à l'aide de travaux récents en sciences cognitives, en philosophie de la psychologie et en psychologie morale. C'est la seconde raison pour laquelle je n'utiliserai pas l'expression « imagination morale » : aucun de ces travaux ne permet d'identifier une forme spécifique de l'imagination qui serait proprement morale.

III. COMMENT L'IMAGINATION ENRICHIT-ELLE NOTRE CONNAISSANCE MORALE ?

La question de base de la psychologie morale concerne la source de nos jugements moraux. Quels mécanismes cognitifs mobilisons-nous pour juger que telle action est acceptable ou inacceptable, tel état de choses bon ou mauvais, telle personne louable ou blâmable ? Une réponse générale à cette question devrait assurément évoquer les notions d'intuition et de raisonnement : certains jugements sont spontanés et intuitifs, d'autres procèdent d'une lente et laborieuse délibération et sont rationnels, d'autres enfin combinent une dimension intuitive et rationnelle.

Mais la plupart de ces jugements moraux reposent également sur la perception préalable d'une situation : celle-là même qui présente l'action, l'état de choses ou l'agent que nous jugeons. Dans la mesure où cette perception préalable est attentive à ce qui est moralement pertinent dans une situation, on peut la qualifier de perception morale⁶. En ce sens, la perception morale

6. Ce sens large doit être distingué d'un sens plus étroit qui désigne, en épistémologie morale, un accès direct à des propriétés intrinsèquement

est une des principales sources de notre connaissance morale. Et il faut entendre par perception morale quelque chose de très large : elle consiste aussi bien à percevoir par nos cinq sens qu'à éprouver des affects ou à former des croyances. Est-ce tout ? Non : il faut aussi y inclure notre faculté d'imaginer.

Voici donc la thèse – métaéthique – que je vais défendre : l'imagination peut enrichir notre connaissance morale. Autrement dit, dans le cadre de la perception morale, l'imagination aurait une fonction épistémique, c'est-à-dire liée à la connaissance. L'idée générale peut s'énoncer simplement. J'ai dit que la perception morale consistait à identifier les caractéristiques moralement pertinentes d'une situation. Or, toutes ces caractéristiques ne sont pas saillantes : comme les anecdotes qui ouvrent ce livre le suggèrent, tout ce qui importe du point de vue moral ne se donne pas d'emblée à notre perception. C'est ici que l'imagination peut s'avérer utile : par sa capacité à se détacher de ce qui est cru, éprouvé ou perçu immédiatement de la situation, elle permet d'accéder à des caractéristiques moralement pertinentes, mais non saillantes.

La psychologie morale est alors requise pour montrer *comment* s'opère cet accès. Je distinguerai trois modes de ce qu'on peut appeler la « perception morale imaginative ». Nous pouvons en effet enrichir notre connaissance morale : 1) en prenant le point de vue d'une autre personne sur la situation (*prise de perspective*), 2) en voyant tel élément d'une situation comme autre qu'il n'est (*recadrage*), 3) en contrastant la situation actuelle avec une situation possible (*comparaison*).

Ainsi, la perception morale imaginative est une forme de perception modale : il ne s'agit pas de percevoir ce qui est le cas, mais ce qui *pourrait* être le cas. Pour le dire autrement, la connaissance morale qui résulte de l'imagination ne consiste pas en un ajustement de l'esprit sur le monde actuel, mais sur un monde possible. C'est aussi pourquoi, en nous faisant voir les choses autrement, en nous invitant à dépasser notre perception immédiate (par des quasi-perceptions et des quasi-croyances), l'imagination participe aussi d'une forme de créativité morale.

Certains doutes sont bien sûr légitimes : en quoi imaginer une simple possibilité peut-il nous apprendre quoi que ce soit sur la réalité ? Chacun des chapitres de ce livre essaye de lever une partie de ces doutes. Mais la réponse générale peut toutefois être formulée dès maintenant. Il convient de se départir d'une conception de l'imagination qui en fait une faculté fantasque et incontrôlable. En réalité, elle est beaucoup plus contrainte cognitivement qu'il n'y paraît – et nous sommes aussi capables de lui fixer des limites. Non seulement nous n'imaginons pas n'importe quoi, mais nous n'éprouvons pas non plus n'importe quelles émotions lorsque nous envisageons des situations purement possibles. Les expériences de pensée des philosophes, lorsqu'elles sont réussies, en témoignent de façon exemplaire.

En 2010, le philosophe américain Timothy Williamson écrivait dans le *New York Times* qu'« il reste beaucoup à apprendre sur la fonction de l'imagination comme moyen de connaître⁷ ». J'espère que ce livre apportera, pour le domaine de la connaissance morale, quelques pierres à l'édifice.

7. Timothy Williamson, « Reclaiming the Imagination », *The New York Times*, 15 août 2010.

IV. PLAN DU LIVRE

Dans le premier chapitre, je présente l'état actuel des recherches et des débats sur l'imagination en philosophie de la psychologie – sans prétendre offrir une théorie complète de l'imagination. La perspective simulationniste que je privilégie me conduit à distinguer deux formes d'imagination : propositionnelle et perceptuelle. La première se distingue des croyances et, la seconde, des perceptions.

Le deuxième chapitre est en partie historique puisqu'il porte sur le modèle rationaliste du jugement moral, longtemps dominant en psychologie morale. Je montre qu'il accorde une place privilégiée à la prise de perspective, cet accès cognitif aux états mentaux d'autrui, ainsi qu'à la notion d'impartialité : deux éléments fondamentaux – mais insuffisants – pour comprendre le point de vue moral.

Le troisième chapitre expose la thèse du livre : l'imagination permet un accès épistémique à des caractéristiques moralement pertinentes, mais non saillantes d'une situation donnée. Cet accès s'opère dans le cadre de la perception morale selon trois modes : prise de perspective, recadrage et comparaison imaginative. Considérer la perception morale rend aussi manifeste l'importance des émotions en morale : l'empathie, par exemple, est une prise de perspective affective ou chaude.

Le quatrième chapitre présente divers types de recadrage imaginaire : effets de cadrage, métaphores conceptuelles ou expériences de pensée morale. Je soutiens que ces cadres peuvent aussi bien occulter que révéler les caractéristiques moralement pertinentes d'une situation. Mieux les comprendre – en particulier grâce à la théorie cognitive

des prototypes – c'est aussi mieux saisir le propre de la créativité morale.

Le dernier chapitre traite de la comparaison imaginative, c'est-à-dire de l'opération qui consiste à comparer une situation actuelle avec des possibilités contrefactuelles dans des mondes possibles. Celle-ci est souvent mobilisée dans le cadre de la délibération morale, en particulier pour anticiper le futur. La psychologie des contrefactuels montre pourquoi certaines possibilités sont plus saillantes que d'autres, ce qui peut entraîner des biais moraux. Toutefois, l'épistémologie modale suggère que, lorsqu'elle est contrainte, l'imagination peut nous apporter des connaissances relativement fiables.

En conclusion, je montre que l'imagination est une faculté nécessaire à l'apprentissage en général. Dans des contextes spécifiquement moraux, elle enrichit notre connaissance morale parce qu'elle modifie la distance psychologique. Je soutiens alors la thèse que l'imagination n'est pas une vertu morale. C'est plutôt une vertu épistémique qui peut améliorer la délibération morale. Pour le dire simplement, elle nous aide à garder l'esprit ouvert en nous faisant voir les choses autrement.